

**PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ D'ANCIENS COMBATTANTS CANADA (ACC) EN RÉPONSE AUX CONCLUSIONS ET AUX RECOMMANDATIONS DE LA VÉRIFICATION DU
CHAPITRE 4 (« LES PRESTATIONS PHARMACEUTIQUES — ANCIENS COMBATTANTS CANADA ») DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA DU
PRINTEMPS 2016**

PRÉPARÉ PAR ACC, MAI 2016

Recommandation du Bureau du vérificateur général (BVG)	Réponse d'ACC	Mesures d'ACC, dates d'achèvement cibles et BPR¹
<i>Recommandation 1</i> <i>Anciens Combattants</i> <i>Canada devrait instaurer</i> <i>un cadre décisionnel</i> <i>précisant les types</i> <i>d'éléments probants qui</i> <i>doivent être pris en</i> <i>compte et la manière de</i> <i>le faire. Le Ministère</i> <i>devrait utiliser ce cadre</i> <i>pour déterminer les</i> <i>médicaments qu'il</i> <i>payera et la limite du</i> <i>montant couvert. Le</i> <i>cadre devrait aussi</i> <i>comprendre l'exigence</i> <i>que la liste des</i> <i>médicaments couverts</i> <i>soit mise à jour en</i> <i>temps opportun.</i>	Recommandation acceptée. Anciens Combattants Canada élabore actuellement un cadre décisionnel qui précisera le type d'éléments de preuve à considérer lors de la prise de décision, y compris le rapport coût-efficacité; il mettra également en place une structure de gouvernance ainsi qu'un système de surveillance de la haute direction. Le Ministère collaborera aussi avec Santé Canada et des experts reconnus dans le domaine de la consommation de marijuana à des fins médicales, et mènera des consultations auprès d'autres ministères fédéraux afin de cerner les domaines de pratiques exemplaires. En septembre 2015, un nouveau conseiller pharmaceutique national a été embauché. Ce nouveau conseiller pharmaceutique dirigera l'élaboration des procédures opérationnelles normalisées pour l'examen de la liste des médicaments. Ces procédures décriront la façon de prendre et de mettre en œuvre les décisions. Les travaux seront menés en consultation avec nos partenaires fédéraux et d'autres administrations. Ancien Combattants Canada intégrera aussi de nouvelles ressources à l'équipe de gestion du programme des avantages médicaux. Tous ces travaux seront mis en œuvre d'ici mai 2017.	<u>Élaboration d'un cadre décisionnel</u> - Continuer de consulter les partenaires fédéraux dans le domaine pharmaceutique (p. ex. Forces armées canadiennes [FAC], Gendarmerie royale du Canada [GRC], Santé Canada [SC], etc.) pour orienter l'élaboration du cadre. Cela comprend des consultations portant sur le type d'éléments de preuve utilisés pour prendre les décisions au sujet de l'inscription des médicaments. BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services T1 2016-2017 - Définir une structure de gouvernance, établir une autorité d'approbation et élaborer des processus d'approbation pour les décisions relatives à la gestion des listes de médicaments. BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services T2 2016-2017 - Déterminer les éléments de preuve dont il faut tenir compte et le moment de le faire, ainsi que la manière de les évaluer en vue d'ajouter les médicaments sur la liste d'ACC. BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services T3 2016-2017 - Examiner et mettre à jour les processus déjà en place pour officialiser une approche systématique en matière de prise de décision fondée sur les éléments probants. BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services <u>Élaboration de procédures opérationnelles normalisées</u> T2 2016-2017 - Analyser les données sur les demandes de médicament et leur utilisation. BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services

¹ Bureau de première responsabilité (BPR)

Recommandation du Bureau du vérificateur général (BVG)	Réponse d'ACC	Mesures d'ACC, dates d'achèvement cibles et BPR ¹
		T3 2016-2017 - Utiliser l'analyse de données et les renseignements recueillis dans le cadre des consultations avec d'autres partenaires fédéraux dans le domaine pharmaceutique (p. ex. pratiques exemplaires) pour élaborer des procédures opérationnelles normalisées. BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services T1 2017-2018 - Mettre en œuvre le cadre et les procédures opérationnelles normalisées. BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services <u>Services de transition améliorés</u> T1 2017-2018 - Collaborer avec les FAC et la GRC pour examiner et analyser leurs listes de médicaments respectives dans le but d'établir un cadre permettant de les uniformiser le plus possible. BPR : DG, Professionnels de la santé, Secteur de la prestation des services - Examiner, analyser et modifier les processus en place relativement à la libération des membres des FAC pour veiller à la continuation harmonieuse de la couverture pharmaceutique en fonction de l'historique et de l'admissibilité des militaires. BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services
<u>Recommandation 2</u> <i>Anciens Combattants Canada devrait revoir régulièrement ses stratégies de rentabilité pour gérer les coûts afin de déterminer :</i> <i>si elles sont à jour et si elles permettent de réduire le coût des médicaments et des services pharmaceutiques;</i>	Recommandation acceptée. Anciens Combattants Canada améliorera ses stratégies de coût-efficacité en évaluant et en examinant régulièrement la liste des médicaments, ainsi que les stratégies de recherche utilisées par d'autres régimes d'assurance-médicaments. Le Ministère tirera parti de ses partenariats avec les autres ministères fédéraux et d'autres administrations en vue de réaliser des économies dans toute la mesure du possible et de trouver des solutions pratiques et rentables pour les vétérans. Le Ministère a déjà commencé à travailler avec d'autres partenaires fédéraux et l'Alliance pharmaceutique pancanadienne afin d'examiner les possibilités. Tous ces travaux seront terminés d'ici	<u>Stratégies de rentabilité</u> - Continuer de travailler avec d'autres partenaires fédéraux dans le domaine pharmaceutique et l'Alliance pharmaceutique pancanadienne pour examiner des possibilités de conclure des ententes sur les listes de produits (ELP). BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services T2 2016-2017 - Mettre en œuvre un cadre et des processus pour obtenir des rabais sur le prix des médicaments par le biais d'ELP. - Consulter les partenaires pharmaceutiques fédéraux et le secteur privé pour évaluer les pratiques exemplaires en place à l'égard des stratégies de gestion des listes de médicaments rentables. BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services

Recommandation du Bureau du vérificateur général (BVG)	Réponse d'ACC	Mesures d'ACC, dates d'achèvement cibles et BPR ¹
• <i>si d'autres stratégies doivent être mises en œuvre à l'échelle du Ministère ou en collaboration avec d'autres ministères Fédéraux.</i>	mai 2017.	T3 2016-2017 • Décrire les stratégies rentables qui feront partie de la gestion de la liste de médicaments, y compris quand et comment elles seront évaluées. BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services
<u>Recommandation 3</u> <i>Anciens Combattants Canada devrait examiner diverses façons de limiter les coûts liés à la marijuana à des fins médicales.</i>	Recommandation acceptée. Anciens Combattants Canada élaborera une politique sur la marijuana à des fins médicales de manière à ce que la santé, le bien-être et la sécurité des vétérans soient mis au premier plan. Le Ministère mettra à profit l'expertise médicale afin de déterminer l'approche la plus efficace et efficiente, ce qui pourrait nécessiter des considérations d'ordre réglementaire. Cette politique sera terminée et mise en œuvre d'ici mai 2017.	<u>Élaboration d'une politique sur la marijuana à des fins médicales</u> Avril 2016 • Réunir un groupe d'experts sur la marijuana à des fins médicales. BPR : DG, Professionnels de la santé, Secteur de la prestation des services Avril 2016 • Consulter les producteurs. BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services Mai 2016 • Consulter les vétérans. BPR : DG, Mise en œuvre des priorités stratégiques, Secteur de la prestation des services Mai 2016 • Examiner l'approche d'ACC à l'égard du remboursement des coûts de la marijuana à des fins médicales. BPR : Directrice générale, Vérification et Évaluation Juin 2016 • Examiner le guide <i>Renseignements destinés aux professionnels de la santé de SC</i> BPR : DG, Direction générale de la recherche et des politiques, Secteur de la politique stratégique et de la commémoration Juin 2016 • Formuler la position ministérielle à l'égard de la politique

Recommandation du Bureau du vérificateur général (BVG)	Réponse d'ACC	Mesures d'ACC, dates d'achèvement cibles et BPR ¹
		BPR : DG, Mise en œuvre des priorités stratégiques, Secteur de la politique stratégique et de la commémoration Août 2016 - Créer un plan de mise en œuvre complet comprenant les stratégies relatives aux soins et au bien-être des vétérans, des communications et de la formation pour le personnel BPR : DG, Direction générale de la recherche et des politiques; DG, Professionnels de la santé; DG, Prestation des services et gestion des programmes. Mai 2017 - Terminer la mise en œuvre BPR : DG, Direction générale de la recherche et des politiques; DG, Professionnels de la santé; DG, Prestation des services et gestion des programmes. Direction
<u>Recommandation 4</u> <i>Anciens Combattants Canada devrait établir une approche bien définie pour surveiller l'utilisation des médicaments qui soit adaptée aux besoins des vétérans et contribue à la bonne gestion du programme de prestations pharmaceutiques.</i>	Recommandation acceptée. Anciens Combattants Canada améliorera son processus de suivi sur l'utilisation des médicaments afin de favoriser la santé, la sécurité et le bien-être des vétérans. Le Ministère reconnaît que la santé de chaque vétéran incombe avant tout au médecin, au professionnel de la santé autorisé et au système de santé. Le processus de suivi sur l'utilisation des médicaments tiendra compte de cette réalité. Par conséquent, le Ministère entend élaborer une approche, une structure de gouvernance et un processus de surveillance efficaces qui lui permettront de mettre en place des mesures de protection, de surveiller les tendances et de déterminer les risques qui pourraient affecter la santé et le bien-être des vétérans. Ces travaux permettront de mieux éclairer la prise de décisions du Ministère à l'échelle du programme et d'accroître encore davantage la qualité de vie des vétérans. Le Ministère tirera parti de ses partenariats avec les responsables de programmes d'autres administrations en vue d'obtenir des renseignements sur les pratiques exemplaires. Anciens Combattants Canada examinera les données sur le rendement afin de fixer des objectifs	<u>Mettre en place un programme de suivi et d'évaluation de l'utilisation des médicaments au sein d'ACC.</u> T1 2016-2107 - Préparer l'ébauche d'un processus de suivi proposé pour les activités d'évaluation de l'utilisation des médicaments (ÉUM) pour ACC. BPR : DG, Professionnels de la santé, Secteur de la prestation des services T2 2016-2107 - Procéder à des consultations externes avec les responsables des programmes et les organisations pharmaceutiques des autres compétences (sur le plan fédéral et provincial) qui mènent des activités d'ÉUM, et ce, en vue d'obtenir plus de renseignements et de connaître des pratiques exemplaires. BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services; DG, Professionnels de la santé, Secteur de la prestation des services T3 2016-2017 - Procéder à des consultations à l'interne sur l'ébauche du processus de suivi, notamment déterminer les données à recueillir et la façon de le faire afin d'appuyer les activités d'ÉUM. Intégrer les commentaires dans le document proposé. BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services; DG, Professionnels de la santé, Secteur de la prestation des services T1 2017-2018

Recommandation du Bureau du vérificateur général (BVG)	Réponse d'ACC	Mesures d'ACC, dates d'achèvement cibles et BPR ¹
	et des trajectoires et de mettre en œuvre les procédures courantes de manière à faire le suivi des progrès liés au programme de prestations pharmaceutiques. Comme Anciens Combattants Canada devra effectuer des recherches considérables au sein de l'industrie et mener de vastes consultations auprès d'autres instances fédérales et de prestataires de régime privé, il compte terminer l'élaboration de cette approche d'ici mai 2017.	- Finaliser les plans de mise en œuvre et établir les priorités de production de rapport d'ÉUM pour l'exercice. BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services; DG, Professionnels de la santé, Secteur de la prestation des services - Lancer de nouveaux services de suivi de l'utilisation des médicaments au sein d'ACC et présenter régulièrement des rapports au Comité d'examen des formulaires d'ACC. BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services; DG, Professionnels de la santé, Secteur de la prestation des services - Procéder à la mise en œuvre; analyser les données recueillies et présenter un compte-rendu des conclusions chaque année; adapter la stratégie d'ÉUM en fonction des conclusions ou des exigences ministérielles. (en cours) BPR : DG, Prestation des services et gestion des programmes, Secteur de la prestation des services; DG, Professionnels de la santé, Secteur de la prestation des services